



LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA

# CARTIER-BRÉBEUF

*Plan directeur*



Parcs Canada Parks Canada

Canada



LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA

# **CARTIER-BRÉBEUF**

## **PLAN DIRECTEUR**

**Unité de gestion de Québec**

**Octobre 2007**



# Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, présentent à la population canadienne et aux visiteurs des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer la conservation de tous ces lieux remarquables.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada Cartier-Brébeuf. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du lieu historique national du Canada Cartier-Brébeuf.

*Le ministre de l'Environnement,*

A handwritten signature in black ink that reads "John Baird". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.

**John Baird**



Lieu historique national du Canada  
Cartier-Brébeuf

## PLAN DIRECTEUR

APPROBATION RECOMMANDÉE PAR :



---

**Alan Latourelle**  
Directeur général de l'Agence  
Parcs Canada



---

**Jean Desautels**  
Directeur  
Unité de gestion de Québec  
Parcs Canada





# Table des matières

<b>1. Introduction</b>	<b>9</b>
1.1 Mandat de Parcs Canada et cadre législatif	9
1.2 Processus d'élaboration du plan directeur	10
1.3 Lieu désigné et historique de la désignation	10
<b>2. Le contexte historique</b>	<b>17</b>
<b>3. Une notion fondamentale : l'intégrité commémorative</b>	<b>21</b>
<b>4. Les ressources culturelles et les messages</b>	<b>23</b>
4.1 Ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national	23
4.2 Communication efficace des motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national	24
4.3 Ressources non liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national	25
<b>5. Le contexte opérationnel actuel</b>	<b>27</b>
5.1 La visite du lieu historique national	27
5.2 La communication des messages de commémoration	28
5.3 La fréquentation et la satisfaction des visiteurs	29
5.4 Le cadre touristique régional	30
5.5 Les forces et les faiblesses	32
<b>6. Les objectifs</b>	<b>33</b>
<b>7. Un regard sur l'avenir : le lieu historique national du Canada Cartier-Brébeuf vers 2020</b>	<b>35</b>
<b>8. La mise en valeur</b>	<b>37</b>
8.1 Le concept de mise en valeur	37
8.2 Les mesures de gestion	38
<b>9. Conclusion</b>	<b>43</b>
<b>10. Sommaire de l'évaluation environnementale</b>	<b>45</b>
10.1 Contexte	45
10.2 Approche méthodologique	45

10.3 Portée .....	45
10.4 Conformité aux politiques .....	45
10.5 Identification des sources d'impact et atténuation .....	46
10.6 Impacts résiduels .....	46
10.7 Résultats .....	46
<b>Comité de planification .....</b>	<b>47</b>
<b>Études, rapports de recherche et autres ouvrages de référence .....</b>	<b>49</b>

---

# 1. Introduction

## 1.1 Mandat de Parcs Canada et cadre législatif

Agence fédérale relevant du ministre de l'Environnement, Parcs Canada a essentiellement pour mission d'assumer le mandat national et international du Canada en matière de reconnaissance et de conservation du patrimoine. Parcs Canada s'acquitte de son rôle en protégeant et en mettant en valeur divers aspects représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada. Elle vise à en assurer l'intégrité écologique ou commémorative et à en favoriser la compréhension, l'appréciation et la jouissance par le public.

Un des résultats les plus tangibles de l'action de Parcs Canada est le réseau des lieux historiques nationaux, auquel se rattache le lieu historique national du Canada Cartier-Brébeuf. Parcs Canada administre 150 lieux historiques nationaux, dont 28 au Québec. Les lieux historiques nationaux sont gérés en fonction des objectifs suivants :

- Favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration historique.
- Assurer l'intégrité commémorative des lieux, les protéger et les mettre en valeur pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources.
- Encourager et appuyer les initiatives visant la protection et la mise en valeur de lieux d'importance historique nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada.

En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* de 1998, Parcs Canada est tenue de produire ou de mettre à jour le plan directeur de chaque lieu historique national qu'elle administre. Le plan directeur a essentiellement pour but d'orienter les interventions touchant à la protection, à la mise en valeur, à l'utilisation et à la gestion du lieu. L'élaboration du plan est encadrée par les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*, dont la *Politique sur les lieux historiques nationaux* et la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*. Les objectifs stratégiques de Parcs Canada sont également pris en compte lors de l'élaboration d'un plan directeur. Celui-ci exprime donc, à l'échelle du lieu historique, les politiques générales de Parcs Canada tout en tenant compte des préoccupations et des points de vue du public.

La grande famille des lieux historiques nationaux du Canada comprend des endroits qui incarnent et révèlent de multiples facettes de notre histoire nationale, de son caractère, de son identité et de sa trame. Désignés par le ministre de l'Environnement sur la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, nos lieux historiques nationaux fournissent un riche aperçu de la façon dont l'histoire a laissé son empreinte sur le territoire canadien. Ces lieux contribuent à nous relier à un plus grand tout et à définir ce que signifie le fait d'être canadien. Ils font partie de notre passé et du patrimoine de tous nos compatriotes. Le programme de commémoration de Parcs Canada s'applique à des lieux, mais aussi à des personnages et à des événements d'importance historique nationale. Ainsi, plus de 890 lieux, 570 personnes et 350 autres éléments de notre histoire ont été officiellement reconnus d'importance nationale.

---

## 1.2 Processus d'élaboration du plan directeur

Ce plan directeur a été préparé selon les dispositions du paragraphe 32.(1) de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* et sera revu selon les dispositions du paragraphe 32.(2) en 2011. Le plan directeur du lieu historique national Cartier-Brébeuf est le fruit du travail d'une équipe multidisciplinaire composée d'employés de Parcs Canada. L'équipe a analysé la situation au lieu et elle a défini les principaux enjeux de gestion. Elle a élaboré une vision pour l'avenir et a proposé des mesures de gestion pour atteindre cette vision. Au printemps 2006, des consultations publiques ont été organisées à Québec afin de soumettre la vision et les mesures de gestion aux groupes et aux citoyens intéressés par le sujet. La stratégie de consultation publique a permis de connaître l'opinion des intervenants susceptibles d'être concernés par la mise en valeur et la gestion du lieu. Dans l'ensemble, le public s'est montré très favorable aux propositions avancées par l'équipe de planification. Les commentaires exprimés ont été compilés, analysés et pris en compte lors de la rédaction du plan directeur. Celui-ci a été soumis à une évaluation environnementale visant à s'assurer que les mesures de gestion n'entraîneraient pas d'effets environnementaux négatifs. Le plan a ensuite été révisé par le bureau national et présenté au ministre de l'Environnement pour approbation. Après avoir reçu l'approbation requise, le document a été déposé au Parlement.

## 1.3 Lieu désigné et historique de la désignation

C'est le 24 juin 1889 que la Ville de Québec a créé le parc municipal Cartier-Brébeuf. À cette occasion, la Société Saint-Jean-Baptiste inaugurait un monument érigé par le Cercle catholique de Québec. Ce monument commémorait l'hivernage de Jacques



*Lieu historique national Cartier-Brébeuf*  
Parcs Canada / Xavier Bonacorsi














Cartier et de ses compagnons sur le site en 1535-1536, ainsi que l'établissement, en 1625, de la première résidence jésuite à Québec.

En 1957, le gouvernement fédéral a fait l'acquisition de la majeure partie de ce parc pour en faire un lieu historique national. Cette démarche faisait suite à la visite du premier ministre du Canada, John Diefenbaker, le 8 septembre 1957, à l'occasion de la cérémonie de commémoration du 400<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Jacques Cartier. Il déclarait alors que : « [...] Ce matin, en votre compagnie, j'ai parcouru cet arpent vénéré de notre sol national, où le Canada se doit de s'arrêter un moment et de considérer cette étape dans ses gloires passées, ce lieu de rencontre entre le passé et le présent [...] il me semble qu'il serait opportun de restaurer ces lieux et d'en faire un endroit où tout Canadien pourrait dire avec sincérité : voici, en vérité, le berceau de mon pays ». Peu après, en mai 1958, la Commission exprimait sa satisfaction quant à l'acquisition du site et elle recommandait qu'il soit déclaré d'importance historique nationale. En conservant le toponyme de Cartier-Brébeuf, le ministre et la Commission des lieux et monuments historiques du Canada reconnaissaient implicitement la signification historique du lieu et son double objectif de commémoration.





### PLAN DU SITE : ÉTAT ACTUEL

-  Limites du lieu désigné (propriété de Parcs Canada)
-  Stationnement actuel
-  Centre d'accueil et d'interprétation
-  Scène
-  Croix de Jacques Cartier
-  Monument commémoratif à Jacques Cartier et aux Jésuites
-  Monument à Donnacona et Jacques Cartier
-  Parc municipal de l'Anse-à-Cartier
-  Promenade
-  Passerelle
-  Kiosque d'interprétation des Jésuites
-  Maison Dorion-Coulombe
-  Emplacement de la maison longue







---

Le lieu historique national Cartier-Brébeuf est localisé au 175 de la rue de l'Espinay, au cœur de la ville de Québec, dans un secteur à prédominance résidentielle de l'arrondissement Limoilou, à dix minutes de voiture du Vieux-Québec. D'une superficie de 6,8 hectares, le lieu est situé sur la rive gauche de la rivière Saint-Charles. Il prend l'aspect d'un vaste espace vert aménagé autour d'un bassin d'eau artificiel. Ce bassin évoque l'aire de confluence de la rivière Lairet, aujourd'hui comblée et canalisée, avec la rivière Saint-Charles.

Le lieu désigné correspond à la propriété de Parcs Canada, c'est-à-dire le lot n° 1 944 298 du cadastre rénové du Québec. Actuellement, le lieu est bordé par des propriétés de la Ville de Québec, que ce soit des artères de circulation (les rues Bibaud, Julien, de Meulles, de l'Espinay, Cadillac et Jacques-Cartier et l'avenue François 1<sup>er</sup>), le parc de l'Anse-à-Cartier situé au sud-est et un terrain situé au sud-ouest, sur lequel se trouve une maison historique, la maison Dorion-Coulombe. Enfin, au sud, le lieu est délimité par la rivière Saint-Charles. Le site est assujéti au décret sur les parcs historiques nationaux. De ce fait, le *Règlement général sur les parcs historiques nationaux du Canada* de même que le *Règlement sur les animaux sauvages et domestiques dans les parcs historiques nationaux* s'appliquent à l'intérieur des limites du lieu.

Entre 1966 et 1971, Parcs Canada a effectué les travaux d'aménagement du site qui était ouvert au public à l'automne 1972. En 1981, des thèmes et objectifs étaient approuvés et allaient orienter la commémoration du lieu jusqu'en 1997 alors qu'un énoncé d'intégrité commémorative était approuvé. Le contenu des messages de commémoration se voyait alors passablement remanié par rapport au contenu thématique précédent. Dans l'intervalle, en 1993, un premier plan directeur était approuvé. C'est ce plan qui fait ici l'objet d'une révision.



---

## 2. Le contexte historique

Au sortir du Moyen Âge, un grand mouvement exploratoire européen s'amorce<sup>1</sup>. Traditionnellement tournée vers la Méditerranée sur le plan commercial, la France s'inscrit assez tard dans ce mouvement, soit près d'un siècle après le départ des Portugais le long de la côte africaine. C'est dans ce contexte que Jacques Cartier pénètre dans le fleuve Saint-Laurent.

### Les trois voyages de Jacques Cartier au Canada

En 1534, après une traversée rapide, Jacques Cartier parvient au détroit de Belle-Isle et explore le golfe Saint-Laurent, la péninsule gaspésienne et la baie des Chaleurs. Il trouve enfin un passage, mais de forts vents et les courants contraires empêchent la flottille de remonter. L'hiver approche et il n'y a pas suffisamment de vivres pour continuer. Cartier et ses hommes décident donc de retourner en France, non sans avoir capturé deux Amérindiens de Stadaconé (Québec) venus là pour faire la pêche. Un deuxième voyage s'impose.



**Arrivée de Cartier à Stadaconé**  
Bibliothèque et Archives Canada, n° C-005933

L'année suivante, muni de provisions pour une expédition de 18 mois et guidé par les deux Amérindiens capturés lors du précédent voyage, Jacques Cartier explore les deux rives du Saint-Laurent à partir de l'île d'Anticosti et il jette l'ancre au nord de l'île d'Orléans le 7 septembre 1535. Les deux interprètes sont arrivés dans leur pays et ils présentent Cartier à leur chef Donnacona et au peuple de Stadaconé. L'explorateur leur offre des présents et cette rencontre donne lieu à de nombreuses réjouissances.

Cartier décide d'aller explorer les alentours dans le but de trouver un lieu propre à abriter ses navires. Il découvre un havre naturel, au confluent des rivières Saint-Charles et Lairet, à l'emplacement actuel du lieu historique national Cartier-Brébeuf. Il y immobilise ses deux plus gros navires pour l'hiver, la *Grande-Hermine* et la *Petite-Hermine*, et projette un voyage vers Hochelaga (Montréal). Ses deux guides tentent de l'en dissuader pour ensuite carrément refuser de l'accompagner; ils veulent réserver aux habitants de Stadaconé les avantages du commerce avec les Européens. Cartier entreprend néanmoins son expédition à bord de l'*Émérillon*. Les habitants d'Hochelaga lui font bon accueil. En l'absence d'interprètes, on doit s'exprimer par signes et le marin breton croit comprendre qu'il y a de l'or au-delà des rapides de Lachine. Il se promet de revenir.

À son retour, les relations avec les Amérindiens de Stadaconé se sont détériorées. En effet, les hommes demeurés au havre de la rivière Lairet ont construit un fort devant leurs bateaux pour se protéger. L'équipage commence à subir les rigueurs du climat canadien. Le froid intense gèle les aliments et les

---

1. Ce texte est une synthèse de la section intitulée « La signification historique » du plan directeur de 1993, p. 13-16.

---

brevages à l'intérieur des navires qui leur servent d'abri pour toute la saison d'hiver. Affaiblis par le froid et une mauvaise alimentation, les Français résistent mal à la maladie. Les 110 marins qui composent l'équipage consomment surtout des viandes séchées ou salées. Il n'y a aucun fruit ou légume dans leur régime. À cause du manque de vitamine C, le scorbut fait des ravages. Vers la mi-février, au moins 100 hommes souffrent de cette maladie. Cartier prie la Vierge de Rocamadour de guérir ses hommes. Mais ce sont les indigènes qui lui fourniront finalement le remède. Il s'agit de « l'annedda », potion fabriquée à partir de l'écorce et des aiguilles d'un conifère canadien, le cèdre blanc. Écrasées puis bouillies, elles fournissent un bouillon que le malade doit boire, les résidus étant appliqués sur ses membres. Le remède semble faire merveille puisque 85 hommes seront finalement sauvés.

Outre le climat et la maladie, les relations avec les Amérindiens s'enveniment, rendant l'hivernage encore plus difficile. Ceux-ci se montrent de plus en plus hostiles. En février, le chef Donnacona et ses guerriers partent pour trois semaines, soi-disant pour aller à la chasse. Lorsqu'ils reviennent deux mois plus tard, ils sont accompagnés de plusieurs hommes inconnus de Cartier. La tension monte. Les Français craignent une attaque. Au début de mai, le capitaine passe à l'action. Il fait enlever Donnacona et quatre de ses gens, puis les persuade de venir en France. Ces Amérindiens assureront ainsi sa sécurité et pourront décrire à François 1<sup>er</sup> les grandes merveilles du Canada. Il lève l'ancre le 5 mai 1536 en abandonnant sur place la *Petite-Hermine*.

Cinq ans plus tard, François 1<sup>er</sup> patronne une vaste expédition de colonisation sous le commandement du sieur François de Roberval. Arrivé en août 1541, Cartier s'installe prudemment au pied de la falaise de l'actuel Cap-Rouge et y construit des fortifications. Il y essuie plusieurs attaques des Amérindiens. Un second voyage à Hochelaga lui apprend

que la voie au-delà des rapides de Lachine est longue et difficile. Cette mauvaise nouvelle le décourage et il précipite son départ lorsqu'il croit avoir trouvé de l'or et des diamants dans les rochers du « cap rouge ». Après en avoir rempli quelques tonneaux, il ordonne, dès juin 1542, le retour en France. Il rencontre alors Roberval qui arrive à Terre-Neuve. Celui-ci lui demande de rebrousser chemin. Pressé par le désir de monnayer sa cargaison au plus tôt, Cartier désobéit. Privé de l'aide du marin breton, Roberval passe un hiver atroce et doit rapatrier sa petite colonie de 200 personnes dès le printemps 1543. Cette tentative s'avère un échec total. Des diamants de Cartier ne restera qu'un proverbe : « faux comme diamant du Canada ». Le roi ne voudra plus désormais entendre parler du Canada. Après tant de dépenses, ce pays ne rapporte que de la pyrite de fer et du quartz sans valeur à la place des pierres précieuses et de l'or tant convoités.

### **La mission des Jésuites**

En 1608, alors que les Iroquoiens ont disparu de la région, Samuel de Champlain retourne sur le site du premier hivernage de Jacques Cartier et y retrouve plusieurs vestiges. Peu de temps après, une nouvelle occupation humaine s'y établira. En effet, la première mission des Jésuites dans la vallée du Saint-Laurent débute à la mi-juin de 1625, avec le débarquement, à Québec, de cinq des leurs. Hébergés un peu plus de deux ans par les Récollets, les nouveaux arrivants construisent, sur une portion du territoire que leur concède le vice-roi de la Nouvelle-France, une modeste demeure. Ils en dédient la chapelle à Notre-Dame-des-Anges. Ils édifient également un deuxième bâtiment et ensementent quelques terres. Entre temps, le père Jean de Brébeuf effectue ses premiers séjours parmi les Hurons. Avec la prise de Québec par les frères Kirke en 1629, les religieux de la Compagnie de Jésus sont expulsés du pays. Lorsqu'ils reviennent en 1632, ils doivent réparer leur résidence et

---

reconstruire une section de l'autre bâtiment incendié par les conquérants. De plus, ils érigent une clôture de pieux autour de la cour.



*Reliquaire du père Jean de Brébeuf*

Photo tirée de Jean Trudel,

*L'Orfèvrerie en Nouvelle-France,*

Galerie nationale du Canada, Ottawa

En 1635, la maison Notre-Dame-des-Anges reste la seule propriété que les Jésuites possèdent de plein droit dans la colonie. C'est la raison pour laquelle le supérieur, le père Lejeune, lui destine plusieurs fins. Il envisage notamment d'y fonder un collège pour l'éducation des enfants français, d'y établir un séminaire pour l'évangélisation des jeunes Amérindiens et d'en faire la maison centrale pour le soutien de leurs missions. Seul le projet du séminaire se concrétise dans leur résidence près de la rivière Lairet. Le plan des Pères consistait à sélectionner les meilleurs candidats indigènes, à les former durant quatre à cinq ans et à les retourner

dans leur tribu pour qu'ils propagent leurs connaissances religieuses. L'expérience, d'une durée approximative de trois ans, se révèle un échec parce que les sujets recrutés manifestent peu d'intérêt et séjournent beaucoup moins longtemps que prévu. L'abandon du séminaire vers 1640 coïncide avec la relocalisation des Jésuites au presbytère de Notre-Dame-de-la-Recouvrance à Québec.

À compter de 1652, les disciples de Saint-Ignace deviennent titulaires de la seigneurie Notre-Dame-des-Anges. Ce territoire, borné par le ruisseau Saint-Michel, à l'ouest, et par la rivière Beauport à l'est, correspond à celui concédé par Henri de Lévis en 1626. Même s'il est vrai que les Jésuites ne résident plus dans les limites de leur seigneurie, ils se préoccupent de la mettre en valeur. À cet effet, ils concéderont plusieurs terres, construiront des moulins et donneront l'exemple par l'exploitation de deux domaines.

L'un de ces domaines, la ferme Notre-Dame-des-Anges, situé en partie sur l'actuel lieu historique national Cartier-Brébeuf, conservera son intégrité territoriale et sa vocation agricole jusqu'en 1855. Toutefois, dès 1688, il se développera une activité industrielle dans son voisinage avec l'établissement d'une briqueterie et l'adjonction, quelques années plus tard, d'une tannerie et d'une poterie. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les chantiers navals se multiplieront dans le secteur. Vers 1850, certains constructeurs loueront, pour un terme de dix ans, des portions du terrain à l'ancienne ferme de Notre-Dame-des-Anges. Par la suite, des scieries à vapeur seront en marche durant quelques années. Avant la fin du siècle, elles feront place à la briqueterie Rochette. L'accroissement de l'espace urbain au cours du XX<sup>e</sup> siècle occasionnera le lotissement de l'ancienne ferme Notre-Dame-des-Anges et de ses terres avoisinantes. C'est à cet endroit que sera aménagé le lieu historique national Cartier-Brébeuf.



---

### 3. Une notion fondamentale : l'intégrité commémorative

L'intégrité commémorative est un concept utilisé par Parcs Canada pour décrire le bon état et le caractère global<sup>2</sup> d'un lieu historique national. Il s'agit de l'état souhaité pour ce lieu. Un lieu historique national possède une intégrité commémorative lorsque :

- les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national ne sont pas endommagées ou menacées;
- les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont efficacement communiqués au public;
- les valeurs patrimoniales du lieu (y compris celles qui ne sont pas liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national) sont respectées dans toute décision ou action ayant une incidence sur le lieu<sup>3</sup>.

Afin de garantir la protection et la mise en valeur adéquate des lieux historiques nationaux, Parcs Canada a élaboré la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*. Cette politique s'appuie sur cinq grands principes de gestion, à savoir les principes de valeur, d'intérêt du public, de compréhension, de respect et d'intégrité. Répondre aux exigences de ces principes permet généralement d'assurer l'intégrité commémorative d'un lieu historique national. Dans la pratique, l'application de cette politique signifie que les ressources culturelles sont identifiées et évaluées et que leur valeur historique est prise en considération chaque fois que des mesures sont mises de l'avant.



*Évocation du confluent  
des rivières Saint-Charles et Lairet*  
Parcs Canada / L. Delisle

L'énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national Cartier-Brébeuf a été approuvé en 1997. Ce document énonce l'objectif de commémoration du lieu, il décrit les ressources culturelles qui symbolisent ou caractérisent l'importance nationale du lieu et leur attribue des valeurs. De plus, il présente au public les motifs de la désignation à titre de lieu historique national. Enfin, il décrit les autres valeurs patrimoniales, c'est-à-dire celles qui ne sont pas liées aux motifs de la désignation. L'énoncé a aussi fixé des objectifs en matière de conservation des valeurs historiques et de leur communication au public. L'énoncé décrit donc l'état global souhaitable pour le site. Il sert de cadre de référence pour la planification, la gestion, l'exploitation et l'établissement de rapports d'évaluation du lieu ainsi que pour la prise de mesures correctrices. Il s'adresse à tous les intervenants impliqués dans la protection,

---

2. Réfère à l'intégralité, à la totalité quantitative et qualitative du lieu et de ses composantes.

3. Parcs Canada, *Guide de rédaction des énoncés d'intégrité commémorative*, (Ottawa), Sa Majesté la reine du chef du Canada, 2002, p. 2.

---

la mise en valeur et la gestion du site. En décembre 2001, l'intégrité commémorative du lieu historique a été évaluée. La mise en relation de l'état souhaitable pour le site avec la situation existante a permis de définir des mesures de gestion pour la conservation et la mise en valeur du lieu.

Les motifs de la désignation du lieu historique national Cartier-Brébeuf, identifiés dans l'énoncé d'intégrité commémorative de 1997, s'énoncent ainsi :

- Le lieu historique national Cartier-Brébeuf commémore l'hivernage de Jacques Cartier et de ses compagnons en 1535-1536, à proximité du village iroquoien de Stadaconé.
- Il témoigne aussi de l'établissement, en 1625-1626, de la première résidence des missionnaires Jésuites à Québec.



---

## 4. Les ressources culturelles et les messages

La valeur d'une ressource culturelle s'établit en fonction de son association aux motifs de la désignation : une ressource culturelle est directement liée (niveau 1) ou elle est non liée (niveau 2) aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national. Pour que l'intégrité commémorative du lieu soit atteinte, toutes ces ressources, quel que soit leur niveau, doivent être protégées, conservées et mises en valeur et les motifs de la désignation doivent être communiqués efficacement au public. Au lieu historique national Cartier-Brébeuf, les ressources directement liées aux motifs de la désignation sont le lieu désigné proprement dit, de même que le paysage et les éléments paysagers. Quant aux ressources non liées aux motifs de la désignation, il s'agit des vestiges archéologiques associés au domaine Notre-Dame-des-Anges, aux activités artisanales qui se sont déroulées depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et aux activités industrielles du XIX<sup>e</sup> siècle, des objets de collection et de certaines autres valeurs patrimoniales.

### 4.1 Ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national

#### Lieu désigné

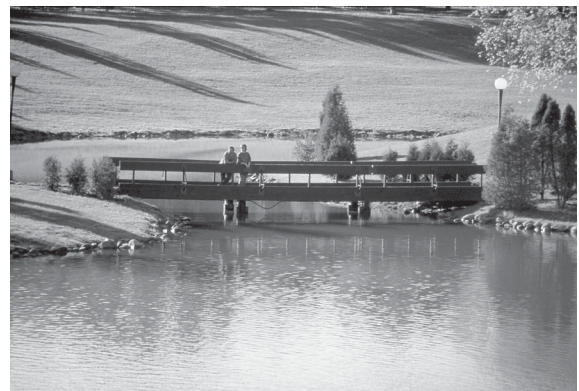
Le lieu désigné correspond à la propriété de Parcs Canada, c'est-à-dire le lot n° 1 944 298 du cadastre rénové du Québec. Il s'agit donc de l'espace vert aménagé autour du bassin d'eau artificiel évoquant l'aire de confluence de la rivière Laitet, aujourd'hui comblée et canalisée, avec la rivière Saint-Charles, et du bassin d'eau lui-même.

Les **valeurs historiques** rattachées au lieu désigné sont les suivantes :

- Le site, au confluent des rivières Laitet et Saint-Charles, est reconnu depuis au moins le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle comme étant le lieu où hiverna Cartier et ses compagnons.
- Le lieu conserve une grande valeur symbolique en tant que témoin marquant du début de la colonisation française au Canada.
- Pour de nombreux Canadiens, le lieu est synonyme des débuts du Canada.

#### Paysages et éléments paysagers

Les éléments qui caractérisent le paysage du lieu historique national Cartier-Brébeuf sont le point de rencontre des rivières Laitet et Saint-Charles et la dénivellation inégale qui existe de part et d'autre du bassin artificiel. Bien que le paysage ait été fortement altéré depuis l'époque de Cartier, ces éléments sont toujours perceptibles sur le site.



*Évocation de la rivière Laitet*  
Parcs Canada / Xavier Bonacorsi

---

La **valeur historique** rattachée aux paysages et aux éléments paysagers est la suivante :

- Les éléments du paysage présents sur le site témoignent du choix de Cartier pour son hivernage. Le site répondait aux préoccupations de Cartier de trouver un lieu sûr pour son équipage et ses navires et d'où le départ en serait facilité au printemps.

### Sites archéologiques

Malgré les nombreuses interventions archéologiques menées sur le lieu jusqu'à ce jour, aucun vestige de niveau 1 n'a été mis au jour. Néanmoins, en raison des occupations successives de Jacques Cartier et de ses hommes et de celles des Jésuites, on présume la présence de nombreux vestiges. Samuel de Champlain en a d'ailleurs témoigné dans ses récits de voyage en 1608. Le site contient donc un potentiel archéologique indéniable.

## 4.2 Communication efficace des motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national

Au lieu historique national Cartier-Brébeuf, les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national découlent directement des objectifs de commémoration :

- Le lieu historique national Cartier-Brébeuf commémore l'hivernage de Jacques Cartier et de ses compagnons en 1535-1536, à proximité du village iroquoien de Stadaconé.
- Il témoigne aussi de l'établissement, en 1625-1626, de la première résidence des missionnaires Jésuites à Québec.



*Animateur personnifiant Cartier*  
Parcs Canada / L. Delisle

Afin de mieux faire comprendre les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national et qui sont énoncés ci-dessus, il serait pertinent de les développer en tenant compte des éléments suivants :

- Dans le grand mouvement européen d'exploration qui s'amorce à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Jacques Cartier effectua trois voyages au Canada entre 1534 et 1542. Le second de ses périple en 1535-1536 marque la reconnaissance d'une voie de pénétration à l'intérieur du continent, le fleuve Saint-Laurent. Ce voyage de Cartier est à l'origine du développement ultérieur d'une colonie française au Canada. Pour des générations successives de Canadiens de descendance européenne, Jacques Cartier a été considéré comme un des « découvreurs » du Canada.

- L'hivernage de Cartier au confluent des rivières Lairet et Saint-Charles fut un événement à la fois dramatique et déterminant dans le cadre de la rencontre des cultures française et autochtone au « pays de Canada ».
- L'établissement de la première résidence des Jésuites (1625-1640) sur le territoire du lieu historique national Cartier-Brébeuf témoigne des tentatives d'évangélisation des Autochtones par les missionnaires Jésuites en Nouvelle-France.
- Ces événements (l'hivernage de Cartier et l'établissement de la première résidence des Jésuites), comme d'autres qui témoignent des premières rencontres entre Européens et Autochtones, ont fortement marqué les relations ultérieures entre ces deux cultures.

### 4.3 Ressources non liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national

Ce volet concerne les ressources culturelles et les messages qui, bien que n'étant pas directement liés aux motifs de la désignation, n'en portent pas moins une signification historique pour le lieu.

#### Sites archéologiques

En raison des nombreuses activités qui se sont déroulées sur le lieu après le passage de Jacques Cartier et de ses compagnons ainsi que celui des Jésuites, le site abrite plusieurs vestiges archéologiques, présumés ou mis à jour dans le cadre des interventions archéologiques menées entre 1959 et 1993. Il s'agit de vestiges associés au domaine Notre-Dame-des-Anges (bâtiments de

ferme), aux activités artisanales qui se sont déroulées depuis le XVII<sup>e</sup> siècle (briqueterie Landron et Larchevêque; atelier de potier) et aux activités industrielles du XIX<sup>e</sup> siècle (scierie à vapeur; briqueterie Rochette; chantier de construction navale).

Les **valeurs historiques** rattachées aux sites archéologiques sont les suivantes :

- Des vestiges de pierre, possiblement associés aux fondations d'une habitation, témoignent de l'occupation de la ferme Notre-Dame-des-Anges.
- Les vestiges des chantiers navals, d'une scierie à vapeur et de la briqueterie Rochette témoignent du développement économique et industriel de la ville de Québec au XIX<sup>e</sup> siècle, notamment de l'essor et du déclin de la construction navale à Québec<sup>4</sup>.

#### Objets

La collection ethnologique est constituée de neuf objets qui, à l'exception de l'arbalète, ont été acquis en France au début des années 1970 dans le but de mettre le site en valeur. Il s'agit d'une arbalète de soldat, d'une huile sur toile de la Vierge à l'Enfant, d'un morion (casque), d'un encrier en plomb, d'une cuillère en argent, de deux bassins en étain, d'un pichet en grès brun et d'un réchaud de table à braises.

Les **valeurs historiques** rattachées aux objets de la collection ethnologique sont les suivantes :

- Ils ont une valeur intrinsèque en raison de leur rareté et de leur excellent état de conservation.
- Ils sont les seuls objets de la collection de Parcs Canada qui évoquent l'époque des voyages de Cartier.

4. Ce thème a d'ailleurs été désigné événement d'importance historique nationale par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada en 1957.

---

La collection archéologique se compose d'artefacts et d'écofactes récupérés dans le cadre des interventions archéologiques menées entre 1959 et 1993. La collection compte actuellement 60 000 objets ou fragments d'objet. Ils ne sont évidemment pas reliés au séjour de Cartier, mais aux différentes autres occupations qu'a connues le site au fil des siècles : la ferme Notre-Dame-des-Anges, les activités artisanales menées sur le site depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et les activités industrielles du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les **valeurs historiques** rattachées aux objets de la collection archéologique sont les suivantes :

- Certains artefacts pourraient bien être des témoins de l'occupation de la ferme Notre-Dame-des-Anges.
- Plusieurs artefacts témoignent des activités de potiers sur le lieu ou à proximité.
- Des fragments de biscuits, des tessons d'objets ratés en terre cuite commune vernissée et des supports d'enfournement datant du dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle ou du premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle ont un potentiel de recherche non négligeable sur la production des potiers locaux.

### **Autres valeurs patrimoniales**

Le lieu historique est également riche de plusieurs autres valeurs patrimoniales. Ainsi, dans le secteur sud-est du site, on retrouve d'abord une croix érigée en 1888 et rappelant le débarquement de Jacques Cartier. Elle a été bénie par le pape Jean-Paul II lors de sa visite au Canada en septembre 1984. Il y a ensuite un monument de granit inauguré



*Point de vue panoramique sur la haute-ville de Québec*  
Parcs Canada / L. Delisle

lors de la fête de la Saint-Jean-Baptiste de 1889 et commémorant, d'une part, l'hivernage de Cartier en 1535-1536 et, d'autre part, la prise de possession par les Jésuites du terrain appelé fort Jacques-Cartier pour y établir leur première résidence à Québec. On remarque également des stèles commémorant Jacques Cartier et Donnacona. Enfin, une plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada rappelle la mémoire du chef iroquoien Donnacona.

Le parc profite également d'une tradition plus que cinquantenaire qui amène la population locale à venir s'y récréer. De plus, depuis l'aménagement du site en 1972, les gestionnaires du lieu collaborent avec divers organismes communautaires du milieu. Finalement, le lieu historique national Cartier-Brébeuf fait partie du réseau des lieux historiques nationaux commémorant les explorations de Cartier au XVI<sup>e</sup> siècle, de même que les premières missions jésuites au Canada.

---

## 5. Le contexte opérationnel actuel

### 5.1 La visite du lieu historique national

Le lieu historique national Cartier-Brébeuf constitue un parc urbain situé dans l'arrondissement Limoilou et où les gens peuvent se promener et se récréer. Le centre d'interprétation est ouvert au public à raison de sept jours par semaine, du deuxième lundi de mai au dernier dimanche de septembre. En dehors de cette période, on y accueille les groupes organisés sur réservation. Les services sont offerts dans les deux langues officielles.

Le site est aménagé en bordure de la rivière Saint-Charles, autour d'un bassin d'eau artificiel évoquant l'ancienne rivière Lairet, canalisée depuis la fin des années 1960. De nombreux arbres et arbustes ainsi que plusieurs éléments de mobilier urbain sont répartis sur l'ensemble du site. Des sentiers pédestres et cyclables le relient aux rues périphériques et à la promenade cyclo-pédestre de la rive gauche de la rivière Saint-Charles.

Le lieu offre, vers le sud, une vue panoramique exceptionnelle sur la haute-ville de Québec. Dans le secteur sud-est du parc se concentrent différents éléments commémoratifs : une croix commémorant le séjour de Jacques Cartier en ces lieux; un monument en granit rappelant l'hivernage de Cartier en 1535-1536, sa rencontre avec le chef iroquoien Donnacona ainsi que l'établissement de la première mission des Jésuites au pays; des stèles rappelant Cartier et Donnacona et commémorant la rencontre des deux cultures; une plaque commémorative de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Au sud-ouest, une palissade ceinturant une maison longue, un abri de purification et une aire de culture, évoque un village iroquoien de la période de

contact. Enfin, près du centre d'interprétation, un stationnement peut accueillir une cinquantaine de voitures et cinq autobus.

Actuellement, une longue bande de terrain clôturée coupe pratiquement le site en deux. Cet espace correspond à la canalisation de la rivière Lairet. Il est inaccessible depuis un affaissement de terrain survenu à l'automne 2003. Malgré certaines réparations, d'autres affaissements sont à craindre. Des travaux majeurs de réfection devront être entrepris. Par ailleurs, il faut noter que les plans de sécurité publique et d'application de la loi en vigueur à l'unité de gestion s'appliquent au lieu historique national Cartier-Brébeuf.

Ouvert au public en 1972, le centre d'interprétation a été construit au sommet du talus qui délimite le côté nord du bassin. On y retrouve un comptoir d'accueil et de vente de souvenirs, une modeste exposition (50 m<sup>2</sup> incluant l'aire d'accueil), datant de l'époque de la construction du centre et traitant sommairement des motifs de la désignation, trois salles d'animation, dont deux situées au sous-sol, des espaces administratifs et de rangement et des installations sanitaires. Malgré sa désuétude, le bâtiment répond aux normes d'accès universel.



*Animation costumée à la maison longue*  
Parcs Canada / Xavier Bonacorsi

---

À leur entrée dans le centre d'interprétation, les visiteurs sont accueillis par un animateur-guide qui leur présente brièvement le lieu historique et leur communique l'offre de services. Les activités offertes sont tarifées. Il s'agit d'une visite commentée qui démarre à heures fixes. On peut ainsi découvrir l'exposition et la maison longue. De plus, les dimanches de juillet et d'août, des animations spéciales et des spectacles sont présentés dans l'enceinte de la maison longue.

Le site offre également, sur réservation, des programmes éducatifs spécialisés en fonction des objectifs d'apprentissage du ministère de l'Éducation du Québec. Ces programmes s'adressent tant aux classes du primaire qu'aux élèves de la maternelle. On offre également des activités spéciales conçues pour les enfants des garderies et, en saison estivale, pour ceux des terrains de jeux. Enfin, les groupes d'aînés ne sont pas en reste puisqu'ils bénéficient d'un programme adapté.

Les visiteurs qui désireraient découvrir le site de façon autonome n'ont accès ni à l'exposition, ni à la maison longue. Néanmoins, ils peuvent profiter du terrain, pour la promenade et la détente, et du petit kiosque thématique sur les Jésuites. Enfin, en soirée, en dehors des heures normales d'ouverture du site, différents spectacles musicaux sont présentés par des partenaires sur la scène extérieure. Toutes ces activités sont offertes gratuitement.

## 5.2 La communication des messages de commémoration

Actuellement, la communication des messages d'importance historique nationale est principalement assurée par les animateurs-guides à travers des activités d'interprétation, et ce, autant à l'intérieur du centre d'interprétation que sur le site extérieur. L'exposition ainsi que du matériel d'interprétation varié

constituent les principaux outils qu'ils utilisent. Le rôle de ces animateurs est primordial étant donné l'obsolescence de l'exposition. C'est d'ailleurs pour combler la faiblesse de celle-ci, en ce qui concerne la thématique jésuite, qu'un kiosque comportant trois panneaux d'interprétation expliquant ce thème a été installé à l'extérieur.

Une visite commentée du centre d'interprétation et de la maison longue constitue le noyau central de l'interprétation destinée aux visiteurs individuels. Pour ce qui est des groupes organisés, ils bénéficient de programmes éducatifs adaptés à la thématique :

- *Bourlinguons avec le petit Maringouin* (60 min / 4-6 ans) : navigation et thématique amérindienne;
- *Plume et Courgette* (90 min / 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année) : alimentation d'hier à aujourd'hui;
- *Rafale à Stadaconé* (90 min / 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année) : thématique amérindienne et nature;
- *Voyage en 1535* (90 min / 4<sup>e</sup> année) : Jacques Cartier et thématique amérindienne;
- *Enquête au 175* (120 min / 5<sup>e</sup> année) : industrialisation;
- *Le vent tourne* (60 min / adolescents) : grandes explorations et thématique amérindienne.

Quant aux groupes de terrains de jeux, ils se voient offrir un programme adapté qui est renouvelé chaque été. De plus, on offre aux aînés un programme axé sur les Jésuites et la venue du pape Jean-Paul II en 1984. Enfin, en plus de sa vocation commémorative, le lieu supporte une vocation de parc urbain où la population environnante vient se promener, se détendre et pique-niquer. D'ailleurs, on y constate un fort sentiment d'appartenance au sein du milieu.

Pour rejoindre les clientèles qui ne peuvent se rendre au lieu historique, celui-ci s'est doté d'un site Internet. On y présente les motifs de la désignation ainsi que de l'information

---

historique s'y rapportant, on y décrit les différents programmes éducatifs offerts et on y donne des renseignements pratiques à l'intention des gens qui seraient tentés de se rendre sur le site.



*Activité pédagogique*  
Parcs Canada / Xavier Bonacorsi

### 5.3 La fréquentation et la satisfaction des visiteurs

Malgré l'importance des motifs de la désignation du site dans l'histoire du pays et dans celle de la ville de Québec, sa fréquentation n'a cessé de décroître depuis le début

des années 1980<sup>5</sup>. En 2004, 38 677 personnes se sont rendues au lieu historique national Cartier-Brébeuf. De ce nombre, 67 % s'y sont rendues pour profiter uniquement des aménagements extérieurs sans participer aux activités d'interprétation. On comprend donc pourquoi 73 % de la fréquentation a été générée entre la fête de la Reine et la fête du Travail. Les groupes organisés ont représenté, quant à eux, 32 % de l'ensemble des visiteurs. Ces groupes ont été de loin les principaux bénéficiaires des activités d'interprétation. En effet, en les excluant, seulement 309 visiteurs autonomes en ont profité. Enfin, 2 000 personnes ont pris part à la fête familiale du 14 août organisée conjointement avec la Ville de Québec et 2 225 autres ont assisté aux huit spectacles de soirée présentés par des partenaires sur la scène extérieure. Ces activités spéciales ainsi que celle de la Journée Découvertes (23 mai) et celle de la Marche de l'espoir (12 septembre) ont contribué à près de 12 % de la fréquentation.

La fréquentation de l'année 2004 constitue la deuxième moins élevée qu'ait connue le lieu depuis son ouverture au public en 1972. Depuis lors, différents événements sont venus modifier les habitudes de fréquentation des visiteurs. Ainsi, de l'ouverture du site à 1980, la fréquentation annuelle moyenne a été de 101 600 visiteurs. De 1980 à 1984, cette moyenne annuelle s'est élevée à 160 250 visiteurs, avec un sommet de 206 924 en 1981, en raison du Carnaval de Québec qui avait fait du parc l'un de ses sites d'activités. Après le départ des activités carnavalesques et la mise à sec de la réplique de la *Grande-Hermine* en 1986, la moyenne annuelle s'est établie à 89 700 personnes, et ce, jusqu'en 1994. En 1995, l'implantation

---

5. Bien que les données de fréquentation du site pour l'année 2005 étaient disponibles au moment de la rédaction du présent document, l'année de référence utilisée est 2004. En effet, en 2005, dans le cadre de la négociation de leurs conditions de travail, les professeurs ont exercé des moyens de pression, dont le « boycott » des sorties éducatives. Cette action a eu des répercussions significatives sur les statistiques de fréquentation, de sorte que l'année 2005 n'est pas représentative de la tendance des années précédentes.

---

d'une politique de tarification est venue perturber une fois de plus les chiffres, faisant chuter la moyenne annuelle à 65 800 visiteurs pour la période allant jusqu'en 1999. L'année suivante, l'accès au bateau était interdit et en juin 2001, il était démoli. Depuis 2000, la moyenne annuelle s'établit donc à 50 650 visiteurs et la descente semble se poursuivre.

Au cours de l'été 2005, une *Étude auprès des visiteurs* a été menée. Les résultats alors obtenus nous permettent de dresser le profil suivant concernant les visiteurs âgés de 16 ans et plus :

- Les visiteurs du lieu historique national Cartier-Brébeuf proviennent à 76 % de la région du lieu historique (rayon de 80 km). La localisation du parc, au cœur d'un quartier populaire de Québec, en fait un espace vert principalement fréquenté par la population locale.
- La langue qu'ils utilisent est le français dans 93 % des cas.
- C'est dans une proportion de 72 % qu'ils ont déjà visité le lieu. Près des trois quarts, soit 72 % d'entre eux, ont mentionné avoir visité le site à plus de six reprises au cours des deux dernières années et 95 % au moins une fois.
- Le nombre moyen de visiteurs par groupe est de 2 personnes et la durée moyenne de la visite indique qu'ils passent 100 minutes sur le site.
- La clientèle se compose principalement de groupes d'adultes dans une proportion de 82 %. Les familles ne représentent que 18 % des groupes.
- La clientèle âgée de 35 à 54 ans représente 33 % des visiteurs, soit la proportion la plus importante des groupes d'âge. Les enfants de moins de 17 ans représentent 18 % des visiteurs (ces résultats excluent

les groupes organisés jeunes d'âge scolaire / terrains de jeux); 22 % de la clientèle est âgée de plus de 55 ans.

L'appréciation globale que font les visiteurs de leur expérience du site est élevée puisque 94 % d'entre eux se sont déclarés très satisfaits ou satisfaits de l'ensemble de leur visite du lieu historique. Parmi les activités proposées, la visite guidée obtient un très haut niveau de satisfaction avec 81 % des répondants qui se sont déclarés très satisfaits. Le personnel du site a également été très apprécié avec des taux de satisfaction oscillant autour de 95 % selon les aspects évalués. Par ailleurs, c'est le calme et la tranquillité du site (40 %), de même que la beauté du site et de ses aménagements (32 %) que les visiteurs interrogés ont le plus appréciés. Enfin, c'est la disponibilité de l'information sur le site avant leur arrivée qui a fait le plus de mécontents. En effet, seulement 26 % des répondants se sont dits très satisfaits contre 16 % de très insatisfaits.

## 5.4 Le cadre touristique régional

Le Vieux-Québec est le secteur le plus fréquenté de la ville de Québec et l'un des quartiers à caractère historique les plus connus au Canada. La Citadelle, les murs et les portes de la fortification, le Château Frontenac et la terrasse Dufferin ont fait sa renommée. De par sa vocation plus résidentielle que touristique, l'arrondissement Limoilou ne jouit pas d'une telle notoriété.

« Québec et sa région, c'est l'histoire d'un peuple unique sur le continent, fort et fier de ses origines amérindiennes, françaises et britanniques. Il faut découvrir le territoire de la grande région de Québec qui comprend la ville de Québec, la Côte-de-Beaupré, l'île d'Orléans, la Jacques-Cartier et Portneuf. [...] En parcourant le Vieux-Québec et ses alentours, les arrondissements historiques de



---

Charlesbourg, de Beauport, de Cap-Rouge et Wendake, un heureux mélange du passé et du présent s'offre aux visiteurs<sup>6</sup>. »

À partir du lieu historique national Cartier-Brébeuf, le regard du visiteur embrasse une vue panoramique sur la haute-ville de Québec, une image qui permet de saisir à la fois la beauté du paysage et l'importance stratégique de son emplacement le long de la rivière Saint-Charles. La population de la région touristique de Québec s'élève à 622 000 résidants à 95 % d'expression française. Desservie par un réseau tant routier et ferroviaire que fluvial et aérien, Québec, capitale et siège de l'Assemblée nationale, constitue la troisième plus importante destination touristique au Canada<sup>7</sup>.

Au plan touristique, la région de Québec propose à ses visiteurs une destination unique et authentique, offrant des expériences<sup>8</sup> de calibre international. Elle profite d'une industrie touristique professionnelle, reconnue pour la qualité et l'intégrité de ses pratiques. Les activités disponibles y sont diversifiées, dynamiques et équilibrées sur son territoire : des lieux d'accueil, des festivals internationaux, deux musées nationaux, des dizaines de petits musées thématiques, des manifestations culturelles, des activités sportives, une trame urbaine unique en Amérique du Nord, un cachet européen reconnu et de nombreux bâtiments historiques.

Ce n'est pas ce contexte touristique qui fera se déplacer les foules vers Cartier-Brébeuf, et ce, même si le lieu historique national est situé en proche périphérie des plus grands sites d'appel de l'important marché touristique de l'arrondissement historique de

Québec. Même si ce dernier fait partie d'un bassin touristique potentiel considérable, Cartier-Brébeuf n'a pas actuellement les caractéristiques pour devenir un site incontournable pour ces visiteurs, qu'ils soient québécois, canadiens ou étrangers. Cependant, il pourrait figurer comme le lieu de pèlerinage que tous les Canadiens voudront fouler à leur arrivée à Québec. Ce marché ciblé permettrait de repositionner le berceau de la civilisation française en Amérique auprès d'une bonne partie du bassin décrit plus haut. Celui-ci se chiffre à plus de 5,5 millions de touristes<sup>9</sup>, tous les marchés domestique, étasunien et international confondus.



**Enceinte de la maison longue**  
Parcs Canada / Xavier Bonacorsi

Le lieu historique national de Cartier-Brébeuf, tout comme les autres lieux historiques nationaux du Canada à Québec, est une composante essentielle du dynamisme touristique de la région administrative de la Capitale-Nationale du Québec où quelque 13 600 emplois ont été générés<sup>10</sup> par le tourisme en 2004. Depuis le début de sa mise en valeur, les gestionnaires de Parcs Canada ont noué des collaborations soutenues avec

---

6. Adaptation du *Guide touristique officiel*, Québec, Ville et région, Portrait de la région, p. 8.

7. In OTCQ, *Plan de développement marketing – mise à jour 2005* (Cities, compilation 2002 et 2003, Statistique Canada).

8. *Plan de développement marketing de la région touristique de Québec*, mise à jour 2005, Office du tourisme et des congrès de Québec, 24 novembre 2004.

9. Prévisions 2005 selon le *Conference Board of Canada*.

10. Dépliant *Le tourisme en chiffres 2004*, publié par Tourisme Québec, octobre 2005.

---

les institutions d'importance et autres intervenants du milieu culturel et touristique dont la Ville de Québec, l'Office du Tourisme et des Congrès de Québec, les responsables des grands musées et la Communauté métropolitaine de Québec. Ainsi, la direction de l'unité de gestion participe à la table de concertation sur le tourisme et au conseil d'administration de l'Office du Tourisme et des Congrès de Québec depuis plusieurs années. La plupart des lieux historiques sont intégrés aux circuits touristiques thématiques. Le lieu historique national du Canada Cartier-Brébeuf est le seul attrait historique, patrimonial et culturel de ce secteur de la ville. Il s'intègre présentement à l'industrie touristique par les services qu'il offre, par la publicité et la promotion concertée, notamment par des relations de presse, par la participation à des forfaits de visite et par sa collaboration soutenue à des événements ou à des activités socioculturelles.

## 5.5 Les forces et les faiblesses

L'annexe 4 du *Rapport sur l'état des parcs de 1997*, dont les constatations sont toujours valables, et le rapport d'évaluation de l'intégrité commémorative réalisée en décembre 2001 ont permis de faire ressortir les principales forces et faiblesses relatives à l'intégrité des ressources culturelles du lieu historique national Cartier-Brébeuf. Les faiblesses constituent autant d'enjeux qui requièrent des mesures de gestion appropriées.

### Forces

- L'inventaire des ressources archéologiques in situ a été réalisé; les ressources qui ont été repérées sont en bon état.
- Les motifs de la désignation sont communiqués au public lors des activités d'interprétation personnalisées.

- Il y a un programme d'entretien pour les ressources in situ, incluant les monuments.
- Les moyens d'interprétation personnalisés sont très importants.

### Faiblesses

- Le bâtiment d'accueil ne répond plus aux exigences d'espace, de confort et d'attrait; il a déjà dépassé sa durée de vie utile.
- Certains secteurs du site présentant un potentiel archéologique de niveau 1 n'ont pas encore été explorés ou expertisés; aucun vestige archéologique de niveau 1 n'a été mis au jour.
- La collection d'objets archéologiques n'est pas complètement inventoriée.
- Vingt-six pour cent de la collection archéologique (objets constitués de matériaux fragiles tels les métaux et les matières organiques) est estimée dans un état allant de médiocre à mauvais et n'a pas fait l'objet d'un examen.
- La documentation de la collection ethnologique n'est pas complète.
- Les expositions, la maison longue, le kiosque thématique sur les Jésuites et les présentations par les animateurs-guides doivent pallier une carence de ressources de niveau 1.
- Il y a peu d'information accessible sur les motifs de la désignation pour ceux qui ne font pas la visite commentée; on ne peut pas visiter le site de façon autonome.
- La majorité des gens qui fréquentent le lieu en période estivale s'intéressent surtout à ses qualités récréatives.

---

## 6. Les objectifs

Au nom de la population canadienne, Parcs Canada protège et met en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorise chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Dans l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national Cartier-Brébeuf, des objectifs spécifiques ont été fixés afin de permettre l'atteinte de l'intégrité commémorative du lieu. Ainsi, en matière de **protection des ressources culturelles**, Parcs Canada s'appliquera à atteindre les objectifs suivants :

- Prendre en considération le potentiel archéologique du lieu lors de toute intervention.
- Protéger, selon les principes et la pratique de la gestion des ressources culturelles, les ressources de niveau 2 qui sont associées au domaine Notre-Dame-des-Anges, aux activités artisanales et aux activités industrielles, toutes de nature archéologique.
- Protéger, selon les principes et la pratique de la gestion des ressources culturelles, les ressources de niveau 2 associées aux collections.
- Entretenir et rendre accessibles au public les monuments commémoratifs et la plaque de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.
- Maintenir la vocation récréative du parc Cartier-Brébeuf, tout en la subordonnant aux valeurs patrimoniales du lieu historique national.

En matière de **présentation des ressources culturelles**, des valeurs qui s'y rattachent et des messages d'importance historique nationale, les objectifs suivants devront être atteints :

- Rendre perceptible l'embouchure de la Lairet.
- Maintenir la dénivellation inégale de part et d'autre de la Lairet.
- Articuler la mise en valeur du lieu autour de l'objectif de commémoration, en faisant le lien entre les ressources qui symbolisent l'importance nationale du lieu et les messages d'importance historique nationale.
- Utiliser des moyens appropriés pour pallier le fait que le lieu désigné et le paysage culturel contribuent très peu à la compréhension des messages d'importance historique nationale.
- Mettre en valeur les composantes significatives du paysage actuel et les intégrer au milieu environnant, sans prétendre reconstituer le paysage ancien. Les interventions requises seront respectueuses de l'esprit du lieu et s'intégreront au caractère patrimonial tout en tenant compte de la protection des ressources et des besoins essentiels des visiteurs.
- Faciliter la rencontre entre le visiteur et les ressources du lieu historique national, dont on communique les valeurs, par l'élaboration de messages liés à l'objectif de commémoration.

- 
- Communiquer au public les messages de façon claire et en tenant compte des besoins des différentes clientèles.
  - Mettre à jour nos connaissances historiques et archéologiques relatives aux voyages de Cartier et à l'établissement des Jésuites.
  - Prendre en considération l'histoire du site, depuis le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (le domaine Notre-Dame-des-Anges, les activités artisanales, les activités industrielles) lors de la mise en valeur du lieu historique national.
  - Communiquer au public l'appartenance du lieu au réseau national.
  - Relancer la popularité du lieu auprès des différentes clientèles touristiques, particulièrement les touristes individuels et les groupes organisés touristiques.
  - Développer le lieu historique national en tant que pôle d'attraction à caractère commémoratif au cœur de la ville et favoriser l'intégration de notre mission de commémoration au circuit de la promenade de la rivière Saint-Charles et au milieu urbain environnant.
  - Assurer un meilleur rayonnement du lieu historique auprès des clientèles qui ne peuvent se rendre sur le site.

En matière d'**intégration au réseau touristique régional**, les objectifs à atteindre par Parcs Canada sont les suivants :

- Maintenir et encourager les liens de collaboration avec la communauté locale et régionale dans la commémoration, la conservation et la mise en valeur du lieu.

---

## 7. Un regard sur l'avenir : le lieu historique national du Canada Cartier-Brébeuf vers 2020

Les paragraphes qui suivent expriment la vision pour le lieu historique national Cartier-Brébeuf, et ce, sur un horizon de quinze ans. Cette vision se préoccupe au premier chef d'assurer l'intégrité commémorative du lieu, de faire participer la population canadienne à la protection du lieu et à la diffusion des messages d'importance historique nationale et de leur faire vivre une expérience mémorable. Elle s'énonce comme suit :

- Dans le contexte de l'hivernage de Jacques Cartier et de ses compagnons en 1535-1536 et de l'établissement, en 1625-1626, de la première résidence des missionnaires Jésuites à Québec, les visiteurs du lieu historique national Cartier-Brébeuf seront amenés à réfléchir sur les origines du Canada; ils seront sensibilisés au fait que plusieurs reconnaissent ce site comme un lieu fondateur du pays.
- Les visiteurs prendront connaissance des différents points de vue relatifs aux deux événements commémorés au lieu historique national Cartier-Brébeuf, événements témoins des premières rencontres entre Européens et Autochtones dans cette région de l'Amérique du Nord qui allait devenir partie intégrante du Canada.
- Le lieu historique national Cartier-Brébeuf sera reconnu comme un important parc urbain de l'arrondissement Limoilou. Au cours de leurs pique-niques ou de leurs promenades, les utilisateurs du site seront sensibilisés à l'importance historique nationale du lieu par son paysage évocateur, de part et d'autre du bassin, et par ses îlots d'interprétation. Quant à ceux qui se rendront au lieu dans un but éducatif,

ils bénéficieront des expositions thématiques du nouveau centre d'interprétation ainsi que d'une promenade extérieure vers les différents îlots.

- Les collections ethnologique et archéologique seront inventoriées et documentées et les artefacts seront conservés selon des méthodes scientifiques appropriées. De plus, le site sera à la fine pointe des connaissances historiques, archéologiques et anthropologiques qui seront rendues accessibles au public à travers les expositions, les activités d'interprétation et, pour les clientèles qui ne pourront se rendre sur le lieu, le site Internet.
- Le lieu historique national Cartier-Brébeuf sera reconnu comme un élément incontournable du circuit touristique de Québec. Les touristes individuels et ceux des groupes organisés, désireux de s'imprégner de l'esprit qui a animé les premiers contacts des Européens avec les Autochtones, s'y arrêteront. Quant aux communautés locale et régionale et à certains groupes des Premières nations, ils s'identifieront au lieu par leur implication dans diverses activités commémoratives ou populaires.



*Monument à Donnacona et Jacques Cartier*  
Parcs Canada / Hélène Boucher



---

## 8. La mise en valeur

### 8.1 Le concept de mise en valeur

Le plan directeur de 1993 proposait des orientations de mise en valeur qui s'appuyaient sur la « création d'un nouvel attrait spectaculaire susceptible de créer un regain de popularité auprès de l'ensemble des clientèles et de raviver l'intérêt de ceux qui connaissent déjà le lieu ». Les composantes majeures du projet étaient :

- Le remplacement du centre d'accueil et d'interprétation existant par un nouveau bâtiment mieux adapté aux exigences d'espace, de confort et d'attrait et qui aurait abrité l'ensemble des équipements et activités directement associés à la présentation de la thématique propre au lieu, incluant l'aménagement d'une section de navire, grandeur réelle, représentatif des voiliers de l'époque de Cartier.
- La démolition de l'étage du bâtiment actuel qui aurait fait place à une vaste plate-forme d'observation, de détente et d'animation avec les groupes et au-dessous de laquelle, dans l'ancien garage et sous-sol, des espaces d'entreposage et un bloc sanitaire auraient été aménagés.

Ce concept nécessitait également certains aménagements secondaires :

- Les monuments commémoratifs du secteur sud-est devaient être mis en valeur par l'aménagement de sentiers et de massifs d'arbustes et de fleurs.
- Certaines formes d'interprétation extérieures permanentes devaient contribuer à affirmer le rôle du lieu. Le contenu devait

être livré sous la forme d'une promenade historique couvrant les endroits-clés du site.

- L'importance historique de la rivière Saint-Charles devait être mise en évidence par une atténuation du mur de soutènement de la passerelle riveraine.
- Le sentier piéton périphérique au bassin d'eau devait être amélioré afin de favoriser l'accès de toutes les zones du parc aux personnes à mobilité réduite.
- Une légère densification de l'écran végétal de ceinture du parc devait en renforcer l'intimité visuelle et sonore.
- La qualité des eaux du bassin et la sécurité publique entourant cet aménagement devaient être assurées.
- Le stationnement devait être réaménagé.

À ce jour, aucune des composantes majeures identifiées au plan directeur de 1993 n'a été mise en œuvre. En effet, le projet d'un nouveau centre d'interprétation était un excellent concept en soi. De plus, il avait fait l'objet d'une consultation publique et il avait été reçu favorablement. Néanmoins, il était probablement trop ambitieux pour les ressources financières disponibles.

Parmi les interventions secondaires identifiées, seule celle relative à l'établissement d'une relation visuelle entre le bassin et la rivière Saint-Charles, celle relative à la densification de l'écran végétal ceinturant le lieu et celle qui avait trait à l'amélioration de la qualité des eaux du bassin artificiel et de sa sécurité pour les visiteurs ont été réalisées. La mise en œuvre de ces interventions secondaires a surtout contribué à consolider le

---

caractère de parc urbain du lieu historique et à renforcer son caractère historique lié à ses caractéristiques naturelles. Par conséquent, la vocation de commémoration, mission principale du lieu, accuse présentement d'importantes faiblesses et lacunes.

Dans le cadre de l'actuel processus de révision du plan directeur de 1993, le concept de mise en valeur devra reposer sur la qualité de l'expérience de commémoration qui devra être vécue par les visiteurs sur le site même de l'hivernage de Jacques Cartier. Depuis la désignation du site par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada en 1958, aucun vestige archéologique associé à l'hivernage d'un équipage européen ou à l'établissement des Jésuites n'a été mis au jour, et ce, malgré les nombreuses interventions archéologiques menées entre 1959 et 1993. Néanmoins, Cartier a séjourné sur place avec 110 hommes pendant huit mois, ils y ont construit une enceinte, y ont vraisemblablement inhumé 25 hommes et y ont abandonné un navire; quant aux Jésuites, ils y ont construit plusieurs bâtiments. Par ailleurs, dans ses récits de voyage, Samuel de Champlain raconte qu'en 1608 il a découvert, sur une rive de la rivière Saint-Charles, des vestiges de l'hivernage de Cartier. Enfin, à l'été 2004, des archéologues de la Ville de Québec ont trouvé des vestiges, près de la rivière, en bordure de la propriété de Parcs Canada, qui pourraient être liés au séjour de Cartier et de ses hommes à cet endroit. Par conséquent, le site possède un fort potentiel archéologique qui n'attend qu'à être mis au jour. Jusqu'à maintenant, les nombreuses interventions n'ont simplement pas été menées au bon endroit.

Toute initiative devra donc être précédée par des interventions archéologiques de reconnaissance qui permettront de valider certaines hypothèses sur l'emplacement de l'hivernage de 1535-1536 et de l'établissement jésuite de 1625-1626. D'éventuelles découvertes renforceront l'esprit du lieu et

orienteraient les actions à venir, qu'il s'agisse de l'aménagement paysager, de la localisation d'un centre d'accueil et d'interprétation, voire de la relocalisation de l'actuelle maison longue. En marge de ces interventions, nos connaissances historiques sur les deux événements commémorés devront être mises à niveau. De plus, à la lumière de ces connaissances, une relecture des textes anciens, tant le récit de Cartier que les relations des Jésuites, devra être faite. Ultiment, la construction d'un centre d'interprétation permettrait la synthèse, la communication et la diffusion des connaissances et des messages de commémoration, tant de niveau 1 que de niveau 2.

## 8.2 Les mesures de gestion

Face à la désuétude des infrastructures d'accueil et d'interprétation au lieu historique national Cartier-Brébeuf, les principaux enjeux à gérer ont trait à la connaissance, à la protection et à la mise en valeur des ressources culturelles. Des mesures de gestion sont donc proposées pour assurer l'intégrité commémorative de ces ressources ainsi que la sécurité du public. La mise en œuvre de ces mesures contribuera à renforcer le caractère historique du site ainsi que l'esprit du lieu et, par conséquent, aura un impact positif sur la qualité de l'expérience vécue par les visiteurs.



*Fouilles archéologiques*  
Parcs Canada / Jacques Guimont



---

Pour assurer la **connaissance** des ressources, Parcs Canada propose de :

- Renforcer le caractère historique du lieu en initiant un programme de recherche archéologique et historique qui approfondirait certains aspects de la thématique, à savoir :
  - Actualiser les connaissances concernant les voyages de Jacques Cartier, notamment celui de 1535-1536, et refaire une lecture mieux éclairée des récits de l'explorateur malouin;
  - Circonscrire une zone potentielle d'hivernage appuyée sur les plus récentes connaissances;
  - Mener des interventions archéologiques de reconnaissance pour valider l'hypothèse et, le cas échéant, pousser plus loin les fouilles;
  - Actualiser les connaissances concernant la présence des missionnaires Jésuites en Nouvelle-France et leur projet d'évangélisation, notamment à Québec;
  - Circonscrire de façon plus précise les installations de la première résidence des Jésuites sur la rivière Saint-Charles et documenter l'aspect physique de l'établissement;
  - Actualiser nos connaissances concernant les relations entre les Européens et les Amérindiens, et ce, aussi bien lors de la période de contact qu'à l'occasion de la fondation de Québec;
  - Documenter les ressources et les messages de niveau 2.

Pour assurer la **protection** des ressources, Parcs Canada propose de :

- Assurer l'intégrité des vestiges archéologiques qui auront été mis au jour.

- Établir un programme d'inventaire, de conservation et de mise en valeur du paysage, et ce, dans le but d'en connaître les éléments significatifs et les points de fragilité, de même que les éléments composant l'esprit du lieu.
- Évaluer la possibilité d'éliminer l'ouvrage de contrôle du niveau de l'eau en amont du bassin pour accentuer le lien avec la rivière.
- Sensibiliser les partenaires du milieu, notamment les autorités municipales, aux valeurs du paysage à préserver.
- Assurer la protection des ressources culturelles (collections archéologiques) de niveau 2.

Parcs Canada propose les mesures suivantes pour la **mise en valeur** des ressources culturelles, des valeurs qui s'y rattachent et des messages d'importance historique nationale :

- Développer, puis offrir aux visiteurs un nouveau programme d'interprétation personnalisée s'appuyant sur l'utilisation saisonnière de structures mobiles et démontables. Ce programme serait produit dans le cadre d'un projet-pilote en collaboration avec la Direction générale des relations externes et de l'expérience des visiteurs.
- À partir des vestiges qui auront été mis au jour concernant l'hivernage de Jacques Cartier, amorcer une réflexion quant au type de mise en valeur qui sera privilégié, à l'exposition et au programme d'interprétation qui devront être développés, puis à la localisation et à l'ampleur du centre d'accueil et d'interprétation qui pourrait être construit.

- Mettre en valeur, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du futur centre d'accueil et d'interprétation, les vestiges archéologiques in situ, et ce, dans le but de les rendre compréhensibles.
- Développer un circuit de découvertes archéologiques en partenariat avec les autres gros chantiers archéologiques simultanément en activité, notamment les chantiers des forts et châteaux Saint-Louis et de l'îlot des Palais.
- Évaluer la place de l'actuelle maison longue dans le futur programme d'interprétation, notamment au chapitre de la rencontre de deux cultures, et envisager toutes les avenues possibles quant à son avenir.
- Développer un nouvel axe de communication patrimoniale dans lequel l'importance relative de la thématique des Jésuites occuperait une place plus importante et établir une table de concertation avec les autres intervenants du milieu qui traitent de cette thématique afin d'éviter de répéter ce qui se fait chez eux.
- Recourir au programme d'évaluation des communications patrimoniales en vue de tester les futurs éléments d'interprétation et de diffusion externe auprès de clientèles cibles à l'occasion d'évaluations formelles.
- Se fixer des objectifs de sensibilisation (motifs de la désignation) à l'égard des clientèles récréatives du lieu historique et prendre les mesures appropriées pour atteindre ces objectifs et les maintenir année après année.
- Actualiser le site Internet actuel en l'adaptant aux segments de clientèle visés qui ne pourraient pas se rendre au lieu historique et établir des hyperliens réciproques avec les sites de partenaires qui fidélisent ces mêmes clientèles.

Parcs Canada propose les mesures suivantes pour l'**intégration au réseau touristique régional** :

- Se préparer à cibler des marchés et des clientèles mieux connus, en vue d'améliorer significativement le positionnement du lieu historique, notamment auprès des membres des communautés culturelles du Canada, des touristes canadiens au Québec, des touristes québécois à Québec, des membres des communautés autochtones au Québec, des touristes français et des groupes organisés touristiques en voyage à Québec.
- Profiter de l'organisation des fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la ville de Québec (2008) pour positionner le lieu historique national comme un pôle d'attraction à caractère hautement commémoratif sur la rivière Saint-Charles, à proximité du centre névralgique touristique qu'est le Vieux-Québec.
- Développer, avec la nation huronwendat de Wendake, un partenariat pour communiquer les messages relatifs à la rencontre des deux cultures.
- Faire de la recherche pour mieux comprendre les attentes et les besoins des visiteurs.
- Mesurer régulièrement, et de façon continue, les indicateurs de rendement liés à la satisfaction et à l'expérience de visite.
- Assurer la mesure et la documentation de la fréquentation du lieu historique national et de l'utilisation du parc urbain à des fins récréatives ou culturelles.

Parcs Canada propose les mesures suivantes pour assurer la **sécurité du public** :

- S'assurer que les aménagements et les activités font l'objet d'une analyse de risque et sont intégrés au plan de sécurité

---

publique et d'application de la loi, et ce, conformément aux orientations nationales.

- Procéder à la réfection de la canalisation qui s'est affaissée.
- Dans l'éventualité que des travaux d'excavation soient requis à la suite des actions identifiées au plan directeur, recueillir des échantillons de sol pour connaître l'ampleur et le type de contamination présente.
- Continuer de s'assurer d'une saine gestion environnementale des différentes composantes naturelles du lieu afin de conserver un milieu naturel de qualité pour les usagers.



---

## 9. Conclusion

Le lieu historique national Cartier-Brébeuf est à un point tournant de son existence. Depuis son ouverture au public en 1972, aucun investissement majeur n'a été dédié à l'amélioration des infrastructures d'accueil et d'interprétation, de sorte que la limite de leur durée de vie utile est atteinte. L'essentiel de la communication des messages de commémoration, qu'ils soient liés ou non aux motifs de la désignation, repose sur des activités animées par les animateurs-guides et sur des outils pédagogiques qu'ils ont développés. L'exposition en place ne leur est que très peu utile. Par conséquent, une des faiblesses majeures du site réside au niveau de la communication des messages d'importance historique nationale.

Les mesures de gestion proposées dans la présente mise à jour du plan directeur de 1993 permettront aux visiteurs de vivre une expérience de commémoration exceptionnelle sur un des sites fondateurs du pays, à l'endroit même où Jacques Cartier a séjourné avec 110 hommes d'équipage et où, moins d'un siècle plus tard, les Jésuites ont établi leur résidence missionnaire. La mise en valeur du site devra se faire à l'endroit précis où des vestiges auront été mis au jour. Éventuellement, la construction d'un nouveau centre accueil et d'interprétation permettra de mettre en contexte et d'expliquer au public

les motifs de la désignation. C'est ainsi que la popularité du lieu historique national Cartier-Brébeuf auprès des différentes clientèles touristiques pourra être relancée. De nouvelles installations, quelle que soit la forme qu'elles prendront, agiront comme un catalyseur pour faire du site un lieu de commémoration signifiant au cœur de la ville et pour l'intégrer au circuit de la promenade de la rivière Saint-Charles et au milieu urbain environnant. Ce projet s'inscrit toutefois à l'intérieur d'une vision qui s'étend sur un horizon de quinze ans. Toute intervention majeure de mise en valeur devra d'abord être précédée de mesures de gestion préalables qui lui assureront de bonnes assises. Ces actions seront réalisées au cours des cinq années de l'actuel plan directeur. C'est seulement par la suite que des projets plus importants pourront être envisagés.

L'unité de gestion de Québec entend financer l'ensemble des mesures proposées à partir des niveaux budgétaires actuels, de crédits supplémentaires ponctuels, de programmes existants dont elle pourrait bénéficier ou encore par le biais d'ententes de partenariat avec le milieu. Si l'unité de gestion ne pouvait compter sur de telles sources de revenus, les nouveaux fonds dont disposera Parcs Canada devraient permettre de relever avec succès les principaux défis.



---

# 10. Sommaire de l'évaluation environnementale

## 10.1 Contexte

Le présent examen environnemental stratégique du plan directeur du lieu historique national Cartier-Brébeuf s'appuie sur le processus d'évaluation environnementale des projets de politiques, des plans et des programmes.

Le plan directeur expose les objectifs et mesures de gestion en matière de protection, de mise en valeur, de gestion et d'exploitation du lieu historique. Il fournit le cadre de la planification subséquente des affaires et du travail. Il doit servir de guide pour trouver l'équilibre entre l'utilisation du territoire et la préservation du patrimoine, tant culturel que naturel.

L'évaluation environnementale stratégique, quant à elle, vise à intégrer les considérations environnementales à l'élaboration des politiques publiques. Son but est d'identifier et d'évaluer, à un niveau stratégique, les principaux enjeux environnementaux inhérents au concept de mise en valeur du lieu historique national Cartier-Brébeuf.

## 10.2 Approche méthodologique

L'approche méthodologique adoptée pour l'évaluation environnementale du plan s'effectue en plusieurs étapes. La conformité du plan par rapport aux politiques est le premier jalon. En second lieu, la thématique du lieu historique national, les objectifs et les mesures de gestion permettant d'atteindre ou de maintenir l'intégrité commémorative sont présentés. Par la suite, la portée de l'évaluation ainsi que les sources d'agression sont

identifiées. En dernier lieu, l'évaluation fait état des mesures d'atténuation stratégiques ainsi que l'évaluation des impacts résiduels.

## 10.3 Portée

Cette évaluation environnementale est fondée sur la documentation existante ainsi que sur les avis de divers spécialistes de la gestion des ressources naturelles et culturelles.

L'évaluation couvre toute l'étendue du lieu désigné et administré par Parcs Canada. Le lieu désigné fait référence à toutes les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national. Il n'inclut aucun bâtiment. On y retrouve une ressource culturelle de niveau 1, soit le paysage culturel constitué du point de rencontre de la rivière Lairet et de la rivière Saint-Charles et la dénivellation inégale qui existe de part et d'autre. Ces composantes représentent les éléments du paysage qui témoignent du choix de Cartier pour son hivernage. Aucune autre ressource culturelle associée à l'objectif de commémoration n'est connue.

## 10.4 Conformité aux politiques

Le plan directeur de ce lieu respecte l'ensemble des lois et politiques afférentes à Parcs Canada telles que la *Loi des parcs nationaux*, la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* ainsi que les principes du développement durable. Les aménagements et les activités proposés dans le lieu désigné

---

et administré par Parcs Canada ne compromettent pas l'intégrité commémorative ni la connaissance et l'appréciation du patrimoine. Au contraire, ils fournissent dans l'ensemble un appui au mandat de Parcs Canada.

## 10.5 Identification des sources d'impact et atténuation

La présente évaluation environnementale tente d'identifier les sources d'agression ou de menace, les agents stressants actuels et potentiels ainsi que leurs principales provenances. Ceux-ci doivent avoir un impact sur l'intégrité commémorative.

L'évaluation environnementale établit que la seule source d'agression identifiée est la présence de sol contaminé dû au fait qu'avant l'aménagement du parc, celui-ci servait de décharge publique de matériaux secs. Il est possible que d'autres types de matériau ou liquide y aient été déposés. Lors des fouilles archéologiques et lors de la construction éventuelle d'un centre d'accueil et d'interprétation, il sera possible d'atteindre des couches de sol contaminé.

Les mesures de gestion proposées dans le plan directeur ont un impact positif ou permettent d'atténuer les effets négatifs sur l'intégrité commémorative. De façon générale, elles favorisent une amélioration de l'intégrité commémorative et ont un effet bénéfique sur le développement durable.

L'évaluation environnementale propose quelques mesures d'atténuation pour la protection de ces ressources culturelles :

- sensibiliser les gestionnaires et utilisateurs du lieu désigné quant à la présence et à la signification des ressources culturelles sur leur propriété;

- signaler sur les lieux physiques du lieu désigné les ressources culturelles importantes. Ces mesures d'atténuation visent à mieux faire comprendre la stratégie de protection et de mise en valeur de Parcs Canada;
- préparer une analyse de la situation concernant la contamination du site afin de connaître les risques que cela représente tant pour la santé publique que pour l'environnement.

## 10.6 Impacts résiduels

Globalement, les mesures de gestion identifiées au plan directeur contribuent à réduire les effets des agents stressants. Ces mesures soutiennent l'atteinte de l'intégrité commémorative au lieu.

## 10.7 Résultats

Selon les résultats de cette évaluation environnementale et sur la base des renseignements disponibles, le concept de mise en valeur retenu pour le lieu désigné et administré par Parcs Canada est acceptable, tant sur le plan environnemental que sur le plan patrimonial. Dans l'ensemble, les objectifs et les mesures de gestion qui sont présentés dans le plan directeur appuient le mandat et les politiques de gestion de Parcs Canada.

Une évaluation environnementale du ou des divers projets découlant de la mise en application de ce concept devra être faite, conformément aux dispositions de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* ou des directives et des politiques d'Environnement Canada et de Parcs Canada.



---

# Comité de planification

Michel Barry, chargé de mise en valeur, Centre de services du Québec

Denis Belleau, chef, Services techniques, Unité de gestion de Québec

Linda Bernier, gestionnaire de sites intérimaire, Unité de gestion de Québec

Marie-Josée Bissonnette, gestionnaire, Mise en valeur, planification et marketing, Unité de gestion de Québec

Jean-François Caron, planificateur, lieux historiques nationaux, Centre de services du Québec

Jean Desautels, directeur, Unité de gestion de Québec

Solange Dion, conseillère en recherche et planification marketing, Centre de services du Québec

Robert Gauvin, archéologue, Centre de services du Québec

Diane Le Brun, superviseure, gestion des collections, Centre de services du Québec

Jean Lévesque, coordonnateur, Services techniques, Unité de gestion de Québec

Jacques Major, conseiller en communication, Centre de services du Québec

Benoît Roberge, chef, protection et conservation, Unité de gestion de Québec

Charlotte Simard, architecte-paysagiste, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Brigitte Violette, historienne, Centre de services du Québec

## **Support technique**

Claire Beaudoin, adjointe administrative, Centre de services du Québec

Anne Desgagné, infographiste, Centre de services du Québec

Christiane Hébert, designer-graphiste, Centre de services du Québec



---

# Études, rapports de recherche et autres ouvrages de référence

ENVIRONNEMENT CANADA, SERVICE DES PARCS. *LHN Cartier-Brébeuf, Plan directeur*, 1993, 46 pages.

PARCS CANADA. *Guide pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada*, décembre 2000, 127 pages.

PARCS CANADA. *LHN Cartier-Brébeuf, Étude auprès des visiteurs – 2005*, Centre de services du Québec, Marketing et Affaires du programme, mars 2006, 23 pages.

PARCS CANADA. *LHNC Cartier-Brébeuf, Évaluation de l'intégrité commémorative*, décembre 2001, 27 pages.

PARCS CANADA. Marketing et Affaires du programme, *Rapports Statistiques* de 1982 à 2005.

PARCS CANADA. Unité de gestion de Québec, *Énoncé d'intégrité commémorative, Lieu historique national Cartier-Brébeuf (Québec, Québec)*, 1997, 18 pages.

PATRIMOINE CANADIEN. PARCS CANADA. *Principes directeurs et politiques de gestion*, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1994, 127 pages.

PATRIMOINE CANADIEN, PARCS CANADA. *Rapport sur l'état des parcs de 1997, 1998*, 211 pages.

TREMBLAY, Claudie. *Parc Cartier-Brébeuf : utilisation et remblayage du secteur "est" entre 1935 et 1971*, Québec, Service canadien des Parcs, 1992, 27 pages.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,  
représentée par le directeur général  
de Parcs Canada, 2007  
N° de cat. : R64-105/12-2006F  
ISBN : 0-662-72182-9  
This publication is also available in English.